

Avocats sans frontières : 5 ans

Marylène Robitaille
Martin Thibault

Des dizaines d'avocats qui venaient supporter la cause d'Avocats sans frontières ou tout simplement pour soigner leur image d'« avocat engagé » en s'écoutant faire un spectacle, une soirée s'annonçait plutôt... longue. Et pourtant...

Le 5e anniversaire d'Avocats sans frontières nous a non seulement convaincu de l'utilité du droit humanitaire, mais le spectacle a également su nous charmer vu les prestations plutôt originales des juristes qui ont foulé les planches du Club Soda.

L'île québécoise d'Avocats sans frontières, supportée par ses jumeaux de l'Europe, fut mise sur pied en 2002 par Me Dominique-Anne Roy, Me Pierre Brun et Me Pascal Paradis. Depuis sa formation, cet organisme a pour but de promouvoir la défense des droits des personnes dans les pays en voie de développement là où, bien souvent, la violation des droits fondamentaux est flagrante. ASF a déjà réalisé 32 missions dans 9 pays dont le Nigeria et Haïti. Ces deux pays sont d'ailleurs ceux où des juristes bénévoles réalisent toujours diverses missions en collaboration avec des organismes locaux.

Les nombreuses interventions prennent la forme de différentes actions dépendamment du pays où elles prennent forme. Au Nigeria, les juristes d'ASF offrent des services de défense à certains détenus suite à des accusations qui parfois sont à la limite du ridicule. Soulignons d'ailleurs celle qui concerne une jeune mariée accusée d'avoir usé de sorcellerie envers son mari dont la mort était due au sida... En somme, le travail de ces avocats a permis de libérer 20 personnes sur les 60 qui ont été prises en charge par l'organisme.

En Haïti, les projets réalisés sont plutôt tournés vers la formation des juristes du pays afin de compléter leurs connaissances en matière de défense des droits humains. De nouvelles générations d'avocats se retrouvent donc en meilleure position pour participer activement à la protection des droits de l'Homme, notamment en ce qui a trait aux droits des travailleurs.

Mais ce n'est pas tout ! Nous avons aussi découvert qu'ASF ainsi que ses collaborateurs avaient de multiples talents artistiques, des plus amusants aux plus impressionnants. Danses africaines, chants *a capella*, groupe rock (formé de 4 juges !), flûte traversière, duo pop, auteurs-compositeurs-interprètes. Cet excellent mélange artistique était animé par le seul et unique Sébastien Benoit, membre en règle du Barreau. Notre Gala de fin d'année aura de la compétition cette année !

En terminant, nous vous laissons sur de sages paroles de la chanson « Fais tes heures » sur l'air de « Sèches tes pleurs » :

« C'est pas pour charger qu'ont est sur la terre, on est mieux de devenir avocat sans frontières »

Pour en connaître davantage sur ASF et ses projets, devenir membre ou faire un don, visitez leur site Internet au www.asfquebec.org.

Le PIGEON DISSIDENT

Le Journal des étudiants de droit de l'Université de Montréal • Volume 31, numéro 6, 19 février 2008